



Paris, le 6 mars 2015

REMUNERATIONS DE MONSIEUR RENAUD HABERKORN AU TITRE DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DU DIRECTOIRE D'ANF IMMOBILIER QUI PRENDRONT EFFET LE 6 MAI 2015 ET INDEMNITES SUSCEPTIBLES DE LUI ÊTRE DUES A RAISON DE LA CESSATION DE SES FONCTIONS

(Articles L. 225-79-1, L. 225-90-1 et R. 225-60-1 du Code de commerce)

Monsieur Renaud Haberkorn a démissionné de ses fonctions de Directeur Général d'ANF Immobilier à effet du 6 mai 2015, date de la prochaine Assemblée Générale. A l'occasion de sa séance du 3 mars 2015, le Conseil de Surveillance a décidé de le nommer Président du Directoire à effet du 6 mai 2015.

Eléments de la rémunération de Renaud Haberkorn en sa qualité de Président du Directoire

- Rémunération fixe annuelle brute fixée à **400 000 €** ;
- Rémunération variable de base annuelle brute fixée à **200 000 €** et pouvant atteindre 150% de ce montant en fonction de la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs ;
- Attribution de **8 000** actions de performance ANF Immobilier au titre de l'exercice 2014.

Monsieur Renaud Haberkorn bénéficiera par ailleurs d'une assurance RCMS (responsabilité civile des mandataires sociaux) et d'une voiture de fonction.

Engagements pris en faveur de Renaud Haberkorn en sa qualité de Président du Directoire

Une indemnité de départ soumise à condition de performance et d'un maximum de 18 mois de rémunération fixe et variable, pourra être versée à Monsieur Renaud Haberkorn en cas de cessation de ses fonctions au sein d'ANF Immobilier, en conformité avec les dispositions des articles L. 225-79-1 et L. 225-90-1 du Code de commerce. Cette indemnité ne serait versée que si l'EBITDA récurrent hors exceptionnel a augmenté à un rythme de 10% en moyenne par an sur la période considérée. Dans le cas où la condition de performance ne serait pas atteinte, aucune somme ne serait due.

Monsieur Renaud Haberkorn bénéficiera d'une assurance perte d'emploi du dirigeant mandataire social de type GSC.

A propos d'ANF Immobilier

ANF Immobilier (ISIN FR0000063091) est une foncière d'investissement cotée, détenant un patrimoine diversifié de bureaux, commerces, hôtels et logements pour un montant de 1 107 millions d'euros en France. Elle est une foncière de transformation, en métamorphose, tournée vers l'immobilier tertiaire, la création de valeur et l'accompagnement des métropoles régionales dynamiques. Elle est actuellement implantée à Bordeaux, Lyon et Marseille. Cotée sur l'Eurolist B d'Euronext Paris et présente dans l'indice de référence immobilier EPRA, ANF Immobilier est une société du groupe Eurazeo. www.anf-immobilier.com

Contact Investisseurs et Analystes – ANF Immobilier : Laurent MILLERON

Tél : +33 1 44 15 01 11

E-mail : investorrelations@anf-immobilier.com